

MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 30 MAI 2022
AU PROSPECTUS PRÉALABLE DE BASE SIMPLIFIÉ DATÉ DU 22 JUIN 2021



CANADIAN BANC CORP.

La présente modification n° 1 datée du 30 mai 2022 au prospectus préalable de base simplifié de Canadian Banc Corp. (la « **Société** ») daté du 22 juin 2021 (le « **prospectus préalable** ») fournit certains renseignements supplémentaires sur la Société. Le prospectus préalable doit être lu à la lumière de ces renseignements.

Le prospectus préalable est modifié de façon que chaque mention de « 100 000 000 \$ » figurant sur sa page couverture est par les présentes supprimée et remplacée par la mention « 300 000 000 \$ ».

DROITS DE RÉOLUTION ET SANCTIONS CIVILES

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces du Canada confère au souscripteur ou à l'acquéreur un droit de résolution. Ce droit ne peut être exercé que dans les deux jours ouvrables suivant la réception réelle ou réputée du prospectus et des modifications. Dans certaines provinces, la législation permet également au souscripteur ou à l'acquéreur de demander la nullité ou, dans certains cas, la révision des prix ou des dommages-intérêts si le prospectus ou toute modification de celui-ci contient de l'information fausse ou trompeuse ou ne lui a pas été transmis. Ces droits doivent être exercés dans les délais prévus. On se reportera aux dispositions applicables et on consultera éventuellement un avocat.

ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DU GESTIONNAIRE

Le 30 mai 2022

Le prospectus simplifié daté du 22 juin 2021 et modifié par la présente modification, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi, révélera, à la date du dernier supplément qui se rapporte aux titres offerts au moyen du prospectus et des suppléments, de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada.

(Signé) S. Wayne Finch
Président et chef de la direction

(Signé) Silvia Gomes
Chef des finances

Au nom du conseil d'administration de Canadian Banc Corp.

(Signé) Laura L. Johnson
Administratrice

(Signé) Peter F. Cruickshank
Administrateur

QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

En qualité de gestionnaire

(Signé) S. Wayne Finch
Président et chef de la direction

(Signé) Silvia Gomes
Chef des finances

Au nom du conseil d'administration

(Signé) Laura L. Johnson
Administratrice

(Signé) Peter F. Cruickshank
Administrateur